

GENERALITES

1. ORGANISATEUR / TARIF

- **TECHNI CARPE V2. Prix de l'inscription : 140€ par équipe (2 pêcheurs)**

2. PARCOURS CHOISIS :

Ecluse de Saint Baudelle à Ecluse du Port selon réglementation pêche de nuit

Infos parcours rivière la Mayenne...



RG Rive gauche — RD Rive droite

Secteurs rivière	Limites parcours (Aval ➤ Amont)	Longueur
1	200m aval de l'écluse de St Baudelle ➤ 200m amont de l'écluse de Grenoux	3655m RG
2	200m aval de l'écluse de Grenoux ➤ 200m amont de l'écluse de la Roche	1675m RG
3	200m aval de l'écluse de la Roche ➤ 200m en amont de l'écluse de Boussard	555m RG
4	200m en aval de l'écluse de Boussard ➤ 200m en amont de l'écluse de Corçu	2255m RG
5	300m en aval de l'écluse de Corçu ➤ 200m en amont de l'écluse de Bas Lambert	800m RG
6	300m en aval de l'écluse des Communes ➤ 200m en amont de l'écluse du Port	335m RG

3. DATES ET DUREE DE LA RENCONTRE CARPE :

- 44 Heures : du 16 au 18 Juin 2023

4. ORGANISATION :

*** JEUDI 15 Juin :**

20H00 : Connexion visioconférence pour tirage au sort des secteurs avec les capitaines

20H15 : Tirage au sort des postes / secteurs. Tirage direct informatisé

21H00 : Consignes pour le vendredi matin

21H30 : Fin de connexion visioconférence

*** VENDREDI 16 Juin :**

10H00 : Accueil des équipes sur le point de rassemblement, consignes

10H30 : Organisation des convois pour départ sur les différentes champagnes

11H00 : Départ des convois

11H45 : Arrivée des convois sur les champagnes et déchargement des véhicules sur les secteurs
Les véhicules devront être ramenés sur les zones de stationnement désignées par l'organisation avant 13h30.

13H00 : Possibilité de sonder et d'amorcer

14H00 : Début de la pêche. (Mise à l'eau des montages)

*** SAMEDI 17 Juin**

Pêche en continu

*** DIMANCHE 18 Juin**

10H00 : Fin de la pêche.

10H45 : Retour des équipes au point de rassemblement. (Lieu précisé pendant l'enduro)

11H00 : Remise des lots

12H00 : Pot de clôture (si autorisé selon mesures sanitaires)

5. TECHNIQUES DE PECHE :

- 30 à 35 SECTEURS maxi répartis sur 6 champagnes.
- 3 cannes par pêcheurs (6 cannes par équipe dans votre ring choisi avec respect des règles définies)
- Pêche du bord (de la rive)
- Bateau + moteur électrique autorisés de jour et de nuit (voir point particulier)
- Bateau radiocommandé, autorisé.
- Echo sondeur et GPS autorisés.
- No Kill obligatoire et quelque soit le poisson capturé
- Respect du poisson et de l'environnement

6. ECHES ET AMORCAGES AUTORISEES:

- Graines cuites
- Farines

- Bouillettes
- Asticots

7. POINT PARTICULIERS:

- Si utilisation du bateau : Impératif de suivre les conditions suivantes :

- Formulaire signé par les 2 pêcheurs, (formulaire joint au dossier + attestation de responsabilité civile) déchargeant de toutes responsabilités le Club organisateur en cas d'accident.
- 2 Gilets de sauvetage $\Rightarrow$ **obligatoire**
- Rames $\Rightarrow$ **obligatoire**
- Moteur électrique **uniquement. Thermique interdit**
- Corne de brume ou sifflet conseillé
- Corde d'amarrage $\Rightarrow$ **obligatoire**
- Une écope conseillée
- Balisage lumineux du ring pour tous les postes $\Rightarrow$ **obligatoire**

Les contrôles de toutes les embarcations et des points cités ci dessus, seront réalisés avant le début et pendant la rencontre.

- Si une de ces conditions n'est pas respectée, l'équipe se verra retirer le bateau.
- Tout au long de la rencontre ces règles devront être respectées et appliquées sous peine de pénalités et d'exclusion si récidive.

Le club TECHNI CARPE V2 ne prête pas de bateaux, moteurs et de batteries. Chaque équipe doit s'organiser avant la manifestation pour disposer du matériel nécessaire.

Distances et limites de pêche

Afin d'éviter les litiges sur les distances et limites de pêche:

1. Respecter le balisage des postes / secteurs (marquages définis au sol ou dans les arbres).
2. Avant amorçage, consulter les pêcheurs des secteurs voisins pour vous mettre d'accord sur les limites des postes et les distances de pêche qui **devront rester raisonnable.**

En cas de problème ou d'incertitude demander l'avis d'un commissaire qui prendra avec son responsable de secteur la décision finale.

- No Kill obligatoire et quelque soit le poisson - Respect du poisson de l'environnement



Règlement

Pêche par équipe de 2.

- 3 cannes par pêcheurs (6 par équipe)
- Pêche de la berge mais vous avez la possibilité d'utiliser :

1. Le bateau avec **moteur électrique** pour sonder, tendre les lignes, combattre le poisson, et pose des repères (ils devront être très discrets et retirés après la compétition). Le bateau implique un respect strict des règles (paragraphe en rouge dans le règlement).

2. Bateau radiocommandé, **seulement par pilotage de la berge.**

3. Sondeur et GPS.

Généralités du règlement :

- **Les lignes aériennes sont interdites (prévoir des plombs bateau pour couler les fils)**
- **Tout concurrent doit être muni de la carte de pêche 2023 (timbres en vigueur)**
- Tapis de réception obligatoire.
- Les tentes doivent être de couleur marron, verte, kaki, ou camouflage.
- Présence lumineuse **obligatoire** la nuit sur le poste lorsque vous sortez en bateau.
- Feux au sol interdits (barbecues tolérés)
- Les esches vivantes sont interdites sauf asticots.
- Un seul poisson par sac (Juste pour l'attente des commissaires entre le moment de la prise et la pesée). Prévoir les sacs en conséquence.
- Les commissaires passeront le jour à heures régulières, la nuit uniquement sur appel.
- Toute carpe d'un poids égal ou supérieur à 1000 grammes sera comptabilisée (1 point par gramme et 100 points par poissons).
- **La remise à l'eau s'effectue en présence des commissaires après réalisation d'une photo par l'un des commissaires**
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le meilleur poids moyen.
- Certains axes et certaines distances pourront être balisés **par les organisateurs.**
- Tout poisson ferré avant le signal de fin de l'épreuve sera comptabilisé, à condition, d'être mis au sec dans les 15 minutes qui suivent l'heure de clôture.
- Tout poste non nettoyé à l'issue de la compétition donnera lieu à des pénalités.
- Le montage des biwys ne devra **en aucun cas** entraver le passage des piétons, cyclistes, cyclos, cavaliers et véhicules à moteur (services d'urgences).
- Il est impératif de respecter son voisinage et les usagers du chemin de halage (Riverains, navigation, piétons, randonneurs, cavaliers, vélos, etc.).

Les organisateurs du TECHNI CARPE V2 se déchargent de toutes responsabilités pendant la rencontre carpe concernant :

Vols ou dégradations qui pourraient survenir lors de notre manifestation y compris dans les véhicules. Accident de navigation. Accident avec les visiteurs ou autres personnes pratiquant leurs loisirs sur terre et sur la rivière.

Pour des raisons de sécurité les chiens sont strictement interdits sur les postes de pêche.

La manifestation pourra être annulée si les conditions climatiques sont mauvaises (avant et pendant la manifestation).

Seulement pour les utilisateurs de bateau :

Les organisateurs se réservent le droit d'interdire momentanément et sur n'importe quel secteur, la navigation en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Les organisateurs se réservent le droit d'interdire un bateau mettant en péril la sécurité de ses occupants (contrôle réalisé avant et pendant la manifestation).

Les gilets de sauvetage et rames sont obligatoires pendant la navigation. Les sorties de nuit devront se réaliser avec de l'éclairage visible du ring. Le non respect de ces règles entraînera des sanctions. Ecope et corne de brume pourront compléter ces équipements si vous le désirez.

Le formulaire de décharge de responsabilités devra obligatoirement être accompagné de l'attestation d'assurance si vous décidez l'utilisation du bateau pendant la rencontre; le tout dûment complété et joint à l'inscription.

Un des éléments manquant entraînera le rejet de l'utilisation du bateau.

Le fait de s'engager fait foi par rapport au présent règlement.

Merci de votre compréhension